

Demande de permis d'intervention 2020-2021

Récolte de bois de chauffage à des fins domestiques

COMMENT REMPLIR LE FORMULAIRE

IDENTITÉ DU TITULAIRE

Vous devez remplir la partie « titulaire » en indiquant votre nom et votre adresse. Remplissez également la partie « exécutant » si ce n'est pas vous qui allez récolter le bois de chauffage.

DESCRIPTION DES TRAVAUX

Indiquez le nombre de mètres cubes apparents (m³ app.) de bois que vous désirez récolter cette année, pour un maximum de 22,5 m³ apparents.

Référez-vous au tableau des tarifications pour la saison 2020-2021 ci-dessous pour déterminer la **quantité en m³** ainsi que le **montant du paiement**.

MFFP		2020-2021			
BOIS DE CHAUFFAGE - TARIFICATION					
Fins domestiques					
Quantité (cordes/appro)	Quantité (m ³ app.)	Prix de détail 1.55 \$	TPS 5%	TVQ 9.5%	Prix de vente total
1.65	6.0	9.30	0.47	0.93	10.70
2.00	7.3	11.32	0.57	1.13	13.02
3.00	10.9	16.90	0.85	1.69	19.44
4.00	14.5	22.48	1.12	2.24	25.84
5.00	18.2	28.21	1.41	2.81	32.43
6.00	21.8	33.79	1.69	3.37	38.85
6.20	22.5	34.88	1.74	3.48	40.10

Quantité en m³ app.

Coût exact pour paiement

SECTEUR(S) DE BOIS DE CHAUFFAGE

Pour indiquer les secteurs de bois de chauffage désirés pour la saison 2020-2021, consultez le « **Tableau des secteurs de bois de chauffage** » disponible sur le [site Web](#) (en format PDF ou la carte interactive). Il est possible de choisir plus d'un secteur pour la même demande de permis.

PAIEMENT

Le permis sera délivré uniquement à la suite de la réception du paiement par la poste. Il est important d'effectuer votre paiement, au montant exact, par chèque ou mandat poste, à l'ordre du « Ministre des Finances » et de l'envoyer à :

**Unité de gestion de la Baie-des-Chaleurs
Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs
195, boulevard Perron Est
Caplan (Québec) G0C 2B0**

Lorsque nous aurons reçu le formulaire de demande et le paiement, nous vous enverrons votre permis, avec une carte localisant le ou les secteurs choisis et les documents nécessaires à ce permis.

SIGNATURE

Veillez noter que les formulaires transmis par courriel à l'adresse : sylvie.cyr@mffp.gouv.qc.ca seront acceptés dans différents formats d'enregistrement (par exemple, en format .pdf, .doc, ou .jpg) et ne nécessiteront pas obligatoirement de signature.